

UFICT-CGT DU GRAND REIMS

MOBILISONS-NOUS MASSIVEMENT
LE 1^{ER} OCTOBRE
C'EST LE MEILLEUR MOYEN D'ÊTRE
ENTENDU·ES!



La **CGT** appelle le **1^{er} octobre** l'ensemble des salariés, des fonctionnaires, des retraités, des privés d'emplois et des étudiants à une **RIPOSTE SOCIALE**.

Il s'agit de « Gagner l'abrogation de la réforme des retraites, l'augmentation des salaires et pensions, l'égalité entre femmes et hommes, le renforcement des services publics » ainsi que le « développement de l'emploi industriel en lien avec les enjeux environnementaux ».

A ce jour la **FSU** et **SUD** se joignent à l'appel de la CGT.

D'autant que la date n'a pas été choisie au hasard. C'est ce jour qu'est attendu à l'Assemblée nationale le projet de loi de financements de l'État pour 2025 que le prochain gouvernement est censé présenter.

A l'échelle locale, et après la visite à Reims du Premier ministre **Michel Barnier** et de l'ancien Premier Ministre **Edouard Philippe** accompagnés du Président du Grand Reims, **L'UFICT-CGT DU GRAND REIMS** appelle les **3500 agents et cadres des administrations territoriales rémoises** (Grand Reims, Ville de Reims, CCAS et Caisse des écoles) à manifester pour :

- **L'abandon définitif de la mise en œuvre du CIA modulable** (Prime de juin),
- **Une augmentation de 400 € par mois** du régime indemnitaire,
- **Un plan de déprécarisation,**
- **L'utilisation à 100% des quotas pour les promotions et avancements de grade**, comme par exemple pour les agents de maîtrise ou les attachés hors classe (GRAF)
- **L'instauration de jour de sujétions particulières au titre de la pénibilité.**

A l'échelle nationale, **L'UFICT-CGT DU GRAND REIMS** revendique :

- L'augmentation générale des **salaires** ;
- L'augmentation immédiate de **10 % du point d'indice** de rémunération des fonctionnaires et son augmentation à six euros (6 €) en 2024 ;
- La revalorisation immédiate de **10 % des pensions** et un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète ;
- **L'abrogation de la loi portant réforme des retraites** ;
- **L'égalité salariale femmes-hommes**, mesure essentielle pour lutter contre l'inflation et financer les retraites ;
- **L'abrogation de la loi DUSSOPT**, dite de transformation de la Fonction publique ;
- **Le retrait du projet de loi dit « pour l'efficacité de la Fonction publique »** ;
- **Le rejet de toutes formes d'individualisation des traitements et des carrières « au mérite »** ;
- Dans le cadre de la campagne revendicative « 10 % pour la Fonction publique » : 10 % de temps de travail en moins, 10 % d'effectif en plus, 10 % de temps de formation ;
- **Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics et contre toutes les mesures les remettant en cause** (privatisations, délégations de service public...)

En savoir plus : <https://urlz.fr/s8OB>



06 28 07 40 54

ufict.cgt@grandreims.fr

<https://ufictcgtgrandreims.fr/>

